

Pour la réinstallation des grils au parc du Promeneur Solitaire

PÉTITION adressée

*à Monsieur Alfonso Gomez, conseiller administratif en Ville de Genève,
chargé du département des finances, de l'environnement et du logement,
et au Conseil Municipal de la Ville de Genève*

Après seulement quelques étés d'utilisation, la Ville de Genève a décidé que les grils du parc du Promeneur Solitaire ne seraient plus réinstallés. Alors qu'ils permettaient une bonne gestion des grillades, tout en supprimant les grils sauvages et du coup les dégâts sur la pelouse, ils amenaient aussi une bonne ambiance, un moyen convivial de se retrouver en famille ou entre amis autour d'un bon repas.

Les raisons évoquées sont les nuisances sonores, odorantes ou encore les bris de verre dans la pataugeoire. Les mauvais agissements de quelques personnes deviennent à nouveau prétexte à tout supprimer pour tout le monde. (Les superbes cabanes en bois en avaient déjà fait les frais, à cause d'une personne qui avait mis le feu à 30 cm de planche ; résultat, la totalité des cabanes disparaîtra sans remplacement). L'interdiction de faire des grillades sur tout le bord du Rhône en contrebas est légitime mais, objectivement, il n'y plus aucun endroit à proximité pour griller.

Le parc ne sera pas plus silencieux sans grils, les bris de verre peuvent survenir aussi bien avec que sans, sans parler d'une corrélation inexistante entre grillades et dégâts dans la pataugeoire.

Seul reste le problème de la fumée et des odeurs. Le parc étant suffisamment grand, la possibilité de déplacer les grils à son extrémité sera sans aucun doute largement suffisante pour éviter les rares moments où la fumée parvient à atteindre le seul immeuble avoisinant.

Pour toutes ces raisons, nous estimons que les grils doivent être réinstallés dans ce parc durant toute la saison estivale, au minimum, et que les incivilités d'une très petite minorité ne devraient pas servir de prétexte pour gâcher l'esprit convivial qui anime une grande majorité de familles et d'amis bien intentionnés.

Nous, soussigné.es, habitant.es du quartier de Saint-Jean et utilisatrices respectueuses et utilisateurs respectueux des parcs et promenades de la Ville demandons instamment que les grils soient réinstallés dans le parc du Promeneur Solitaire durant toute la saison estivale.